

MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

ACTE D'ENGAGEMENT

**Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
(AMO) pour la réhabilitation de l'Hôtel de
Police de Valence (26)
N° interne de marché 2026-027**

Mois M0 (mois de remise des offres finales) :

Imputation budgétaire (EJ) :

Réf. Dossier : MI-SGAMI69-DI-2026-027

Sommaire

1. Identification du pouvoir adjudicateur.....	3
2. Identification du contractant.....	3
3. Dispositions générales.....	8
3.1. Objet du marché.....	8
3.2. Intervenants.....	8
3.2. Décomposition de la consultation.....	9
4. Durée et délais d'exécution.....	9
4.1. Durée.....	9
4.2. Délai d'exécution.....	10
4.3. Indemnités d'attente.....	10
5. Montant de l'offre.....	10
6. Sous-traitance.....	12
6.1. Montant sous-traité désigné au marché.....	12
6.2. Montant sous-traité envisagé au marché.....	13
7. Avance et règlement des comptes.....	13
7.1. Avance.....	13
7.2. Règlement des comptes.....	14
8. Acceptation de l'offre.....	16
Liste des pièces en annexe.....	18

1. Identification du pouvoir adjudicateur

Acheteur

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Représenté par le Préfet délégué pour la défense et la sécurité

Maître d'ouvrage

SGAMI SUD-EST

Direction de l'Immobilier

Bureau de la stratégie et de la prospective immobilière

Adresse postale : 215 rue André Philip 69421 LYON Cedex 3

Adresse site : 20 rue de l'Espérance 69003 LYON

Conducteur d'opérations

SGAMI SUD-EST

Direction de l'Immobilier

Bureau de la stratégie et de la prospective immobilière

2. Identification du contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché et conformément à leurs clauses,

Le signataire

☐ **s'engage**, sur la base de son offre et pour son propre compte.

☐ **s'engage** en tant que mandataire du groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Les candidats sont informés que l'acheteur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire dans le cas où il n'aurait pas candidaté sous cette forme.

LE PRESTATAIRE UNIQUE OU LE MANDATAIRE DU GROUPEMENT

PRESTATAIRE UNIQUE OU MANDATAIRE DU GROUPEMENT	
Nom commercial :	
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET :	
Adresse :	
Adresse siège social si différente :	
Téléphone :	Fax :
Courriel :	

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

☐ **AFFIRME (AFFIRMONS)**, sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (interventions) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique.

☐ **AFFIRME**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire (cas d'une personne physique) d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie :

N° police :

☐ **AFFIRME**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la société (cas d'une personne morale) pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie :

N° police :

EN CAS DE GROUPEMENT (COTRAITANCE)

MANDATAIRE (COTRAITANT 1)	
Nom commercial :	
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET :	
Adresse :	
Adresse siège social si différente :	
Téléphone :	Fax :
Courriel :	

COTRAITANT 2	
Nom commercial :	
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET :	
Adresse :	
Adresse siège social si différente :	
Téléphone :	Fax :
Courriel :	

COTRAITANT 3	
Nom commercial :	
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET :	
Adresse :	
Adresse siège social si différente :	
Téléphone :	Fax :
Courriel :	

COTRAITANT 4	
Nom commercial :	
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET :	
Adresse :	
Adresse siège social si différente :	
Téléphone :	Fax :
Courriel :	

COTRAITANT 5	
Nom commercial :	
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET :	
Adresse :	
Adresse siège social si différente :	
Téléphone :	Fax :
Courriel :	

COTRAITANT 6	
Nom commercial :	
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET :	
Adresse :	
Adresse siège social si différente :	
Téléphone :	Fax :
Courriel :	

ENGAGEMENT DES COTRAITANTS

☐ **AFFIRMONS**, sous peine de résiliation du marché à nos torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) nous intervenons ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique.

☐ **AFFIRMONS**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que toutes les personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons sont titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'elles encourent.

	MANDATAIRE (COTRAITANT 1)	COTRAITANT 2	COTRAITANT 3
Raison sociale			
Compagnie			
N° police			

	COTRAITANT 4	COTRAITANT 5	COTRAITANT 6
Raison sociale			
Compagnie			
N° police			

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des éléments qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

☐ **ENGAGE (ENGAGEONS)**, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions contenues dans les documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après qui constituent mon offre.

☐ **CONFIRME (CONFIRMONS)**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés dans le présent document répondent aux conditions ci-dessus et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

SOUS-TRAITANCE

	1^{er} SOUS-TRAITANT	2^{ème} SOUS-TRAITANT	3^{ème} SOUS-TRAITANT
Raison sociale			
Compagnie			
N° police			

Après avoir pris connaissance des pièces du contrat,

Après avoir produit les documents exigés par le Code de la commande publique dans le cadre de l'attribution,

Le Titulaire s'engage, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par les pièces contractuelles, à exécuter les prestations objet du présent marché d'AMO dont la consistance est définie dans ce document, inséparable du reste des pièces contractuelles.

Sont considérées comme nulles et non écrites les conditions figurant sur tous les documents du Titulaire, contradictoire avec celles mentionnées au marché, en fonction de la hiérarchie des pièces précisée à l'article 2 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

Les stipulations de l'offre de l'AMO ne sont pas opposables au pouvoir adjudicateur.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

3. Dispositions générales

3.1. Objet du marché

Le présent acte d'engagement a pour objet une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) relative à la réhabilitation de l'Hôtel de Police de Valence (26).

Lieu d'exécution :

Hôtel de Police de Valence
21 rue FARNERIE et 5 rue Belle Image 26000 VALENCE

3.2. Intervenants

Conformément à l'article 1.3.2 du CCAP, le conducteur des prestations ainsi que les personnes désignées pour exécuter personnellement les prestations sont celles visées à **l'Annexe 1 (AE1) de l'acte d'engagement**.

La conduite des prestations est assurée par la personne qui réalise la mission du présent

marché. Son suppléant, de même niveau de compétences, n'est pas un remplaçant possible, il ne doit intervenir qu'en cas d'indisponibilité de l'intervenant principal.

Le Titulaire assure le passage des consignes et la transmission des documents qu'il a rédigés ou reçus, à tout nouveau participant de l'équipe d'AMO désigné pour le remplacer ou lui succéder, ou à défaut au représentant du Maître d'ouvrage, dans les conditions de l'article 1.3.2 du CCAP du présent marché.

3.2. Décomposition de la consultation

La présente consultation est non allotie dans la mesure où son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

Il est prévu une tranche ferme et quatre tranches optionnelles.

TRANCHES	PARTIES TECHNIQUES
TRANCHE FERME	Partie technique 1 : Prise en charge du dossier et état des lieux
	Partie technique 2 : Faisabilité
TRANCHE OPTIONNELLE 1	Partie technique 3 : Études de pré-programme
TRANCHE OPTIONNELLE 2	Partie technique 4 : Études de programme
TRANCHE OPTIONNELLE 3	Partie technique 5 : Choix du titulaire du marché de maîtrise d'œuvre
TRANCHE OPTIONNELLE 4	Partie technique 6 : Suivi des études jusqu'à l'admission de l'APD

4. Durée et délais d'exécution

4.1. Durée

Un ordre de service spécifique peut être émis par le maître d'ouvrage, il précisera la date de commencement d'exécution des parties techniques de la tranche ferme ainsi que celle des tranches optionnelles sachant que les tranches optionnelles ne peuvent s'exécuter qu'à compter d'une décision expresse du Pouvoir adjudicateur de les affermir.

TRANCHES	DURÉES
TRANCHE FERME	9 semaines
TRANCHE OPTIONNELLE 1	4 semaines
TRANCHE OPTIONNELLE 2	4 semaines
TRANCHE OPTIONNELLE 3	27 semaines
TRANCHE OPTIONNELLE 4	7 semaines
Toutes tranches confondues	51 semaines

4.2. Délai d'exécution

Les délais d'exécution des prestations de chaque tranche et partie technique sont précisés dans l'**Annexe 2 (AE2)** du présent acte d'engagement.

Lorsque le candidat propose des délais d'exécution optimisés par rapport aux délais maximaux fixés par les pièces du marché, ces délais constituent une offre du candidat. Le pouvoir adjudicateur se réserve toutefois la faculté de les accepter, en tout ou partie, ou de retenir les seuls délais contractuels maximaux prévus par les documents de la consultation.

4.3. Indemnités d'attente

Il ne sera pas fait application d'une indemnité d'attente.

5. Montant de l'offre

Les prestations du marché font l'objet d'un marché unique. Le coût total de la commande s'élève en prix global et forfaitaire décomposé comme suit :

TRANCHE FERME (TF)

Partie technique 1 : Prise en charge du dossier et état des lieux	
Montant HT (en €)	
Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

Partie technique 2 : Faisabilité	
Montant HT (en €)	
Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

TOTAL TRANCHE FERME (TF) : Parties techniques 1 et 2

Parties techniques 1 et 2	
Montant HT (en €)	

Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

TRANCHE OPTIONNELLE 1 (TO1) si affermissement

Partie technique 3 : Études de pré-programme	
Montant HT (en €)	
Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

TRANCHE OPTIONNELLE 2 (TO2) si affermissement

Partie technique 4 : Études de programme	
Montant HT (en €)	
Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

TRANCHE OPTIONNELLE 3 (TO3) si affermissement

Partie technique 5 : Choix du titulaire du marché de maîtrise d'œuvre	
Montant HT (en €)	
Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

TRANCHE OPTIONNELLE 4 (TO4) si affermissement

Partie technique 6 : Suivi des études jusqu'à l'admission de l'APD	
Montant HT (en €)	

Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

TOTAL GÉNÉRAL TOUTES TRANCHES CONFONDUES (TF+TO1+TO2+TO3+TO4)

Parties techniques 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6	
Montant HT (en €)	
Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur **au mois de remise des offres finales dit mois zéro (M0)** du marché d'AMO, indiqué en page de garde du présent acte d'engagement.

Le marché est rémunéré par un prix global forfaitaire dont la décomposition par éléments de mission figure dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF).

Le contenu des prix est décrit dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

6. Sous-traitance

6.1. Montant sous-traité désigné au marché

Le Titulaire peut s'appuyer dès la conclusion du marché sur des opérateurs économiques auxquels il prévoit de sous-traiter une partie des prestations qui lui incombent. Les modalités exactes de la sous-traitance sont décrites au cahier des clauses administratives particulières.

Le ou les actes spéciaux de sous-traitance annexés au marché lors de la remise de l'offre indiquent la nature des prestations sous-traitées, les montants sous-traités sont inscrits ci-après.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

☐ **Le titulaire n'envisage pas de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.**

☐ **Le titulaire envisage de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.**

Le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que le titulaire, mandataire ou cotraitant envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans le tableau constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

Le titulaire annexe au présent acte d'engagement les actes spéciaux de chacun des sous-traitants. Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée acceptée par la notification du contrat et qui prendra effet à la date de notification.

Le montant total des prestations que je propose de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant hors T.V.A. : Euros

Montant T.V.A. incluse : Euros

6.2. Montant sous-traité envisagé au marché

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours d'exécution leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant à l'acheteur.

Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra proposer en nantissement, ou céder :

NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT EN EURO	
	HT	TTC
TOTAL		

Les déclarations de sous-traitance devront être présentées conformément au modèle joint.

7. Avance et règlement des comptes

7.1. Avance

Une avance est accordée au titulaire ou groupement dans les conditions de la réglementation en vigueur, sauf renonciation expresse dans l'acte d'engagement.

Le taux de l'avance est fixé à l'article 5 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

En cas de renoncement au versement de l'avance, cocher les cases ci-dessous

PRESTATAIRE UNIQUE OU MANDATAIRE (COTRAITANT 1)	☐ Refuse de percevoir l'avance
COTRAITANT 2	☐ Refuse de percevoir l'avance
COTRAITANT 3	☐ Refuse de percevoir l'avance
COTRAITANT 4	☐ Refuse de percevoir l'avance
COTRAITANT 5	☐ Refuse de percevoir l'avance
COTRAITANT 6	☐ Refuse de percevoir l'avance

7.2. Règlement des comptes

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du marché par virement établi à l'ordre du titulaire. Les RIB devront être joints au présent acte d'engagement.

Tout changement intervenant dans les coordonnées bancaires du Titulaire doit faire l'objet d'un courrier d'information préalable pour permettre une prise en compte lors des paiements suivants.

Le changement de coordonnées bancaires fera l'objet d'un avenant. Tout paiement en cours sera suspendu jusqu'à notification de l'avenant.

Les sommes dues en exécution du marché seront réglées dans un délai de 30 jours à compter de la date de la validation de la demande de paiement par l'administration. La validation de la demande de paiement fait l'objet d'un service fait.

Le délai maximum de paiement du solde est de **30 jours**, à compter de la date de validation du décompte général et définitif par le maître d'ouvrage.

L'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Titulaire unique

En présence d'un titulaire unique, le donneur d'ordre se libérera des sommes dues au titre du marché par virement établi à :

☐ l'ordre du titulaire (joindre le RIB).

Relevé d'Identité Bancaire

Nom de l'entreprise (bénéficiaire) :							
Domiciliation du compte :							
IBAN :							
BIC :							

Groupement solidaire conjoint avec répartition

Dans le cadre d'un groupement solidaire conjoint, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement sur :

- ☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire solidaire (joindre un RIB).
- ☐ un compte commun ouvert au nom du groupement conjoint solidaire (joindre un RIB).
- ☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées dans la Décomposition du Prix Globale et Forfaitaire (DPGF) (joindre les RIB).

Relevé d'Identité Bancaire							
Nom de l'entreprise (bénéficiaire) :							
Domiciliation du compte :							
IBAN :							
BIC :							
Nom de l'entreprise (bénéficiaire) :							
Domiciliation du compte :							
IBAN :							
BIC :							
Nom de l'entreprise (bénéficiaire) :							
Domiciliation du compte :							
IBAN :							
BIC :							
Nom de l'entreprise (bénéficiaire) :							
Domiciliation du compte :							
IBAN :							
BIC :							
Nom de l'entreprise (bénéficiaire) :							
Domiciliation du compte :							
IBAN :							
BIC :							

BIC :							
Nom de l'entreprise (bénéficiaire) :							
Domiciliation du compte :							
IBAN :							
BIC :							

8. Acceptation de l'offre

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original A Le	Signature du candidat Porter la mention manuscrite « <i>Lu et approuvé</i> »
--	---

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

TRANCHE FERME (TF)

Partie technique 1 : Prise en charge du dossier et état des lieux	
Montant HT (en €)	
Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

Partie technique 2 : Faisabilité	
Montant HT (en €)	

Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

TOTAL TRANCHE FERME (TF) : Parties techniques 1 et 2

Parties techniques 1 et 2	
Montant HT (en €)	
Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

TRANCHE OPTIONNELLE 1 (TO1) si affermissement

Partie technique 3 : Études de pré-programme	
Montant HT (en €)	
Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

TRANCHE OPTIONNELLE 2 (TO2) si affermissement

Partie technique 4 : Études de programme	
Montant HT (en €)	
Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

TRANCHE OPTIONNELLE 3 (TO3) si affermissement

Partie technique 5 : Choix du titulaire du marché de maîtrise d'œuvre
--

Montant HT (en €)	
Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

TRANCHE OPTIONNELLE 4 (TO4) si affermissement

Partie technique 6 : Suivi des études jusqu'à l'admission de l'APD	
Montant HT (en €)	
Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

TOTAL GÉNÉRAL TOUTES TRANCHES CONFONDUES (TF+TO1+TO2+TO3+TO4)

Parties techniques 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6	
Montant HT (en €)	
Montant de la TVA (20 %)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC en toutes lettres (en €)	

Les prestations non réalisées seront déduites du montant indiqué ci-dessus correspondant au marché de base détaillé dans la décomposition du prix global et forfaitaire (devis estimatif) et incorporés ou non dans les éventuels avenants selon le cas.

Les sous-traitants proposés ci-dessus sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées.

A Lyon, le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)

Liste des pièces en annexe

- Annexe 1 - AE1 : Personnes nommément désignées.
- Annexe 2 - AE2 : Délais d'exécution.

Le pouvoir adjudicateur pourra établir un certificat de cessibilité de créance en original pour être remis à l'établissement de crédit, en cas de nantissement ou cession consentie dans les conditions de l'article R. 2191- 58 du Code de la Commande publique